Marie-Paul Labéy, ancienne maire de Pontécoulant de 1996 à 2008, militante écologiste et présidente du Réseau européen des sites et chemins de Saint-Michel, s'insurge contre l'arasement du barrage de Pontécoulant.



Pollution à l'amiante

En 1975, Marie-Paul Labéy avait alerté l'opinion publique sur la pollution à l'amiante du barrage de Pontécoulant. *« Des tonnes d'amiante ont été déversées dans une carrière de Périgny. À la suite d'un violent orage, le barrage de Pontécoulant a été pollué et des poissons en étaient morts. Les Condéens avaient été privés d'eau pendant quatre jours. De 1976 à 1978, nous avons obtenu, par décret, la reconnaissance de la dangerosité de l'amiante. »*

Le coût exorbitant de l'arasement du barrage

« 2 308 000 €, c'est énorme alors qu'il suffisait d'une passe à poissons. C'est de l'argent public gaspillé par l'Agence de l'eau, soit disant pour la vie piscicole. A-t-on fait une pêche électrique ? Résultat, jeudi soir, des poissons luttent pour leur survie

dans une mare d'eau. Ils vont mourir !

Le projet prévoit de remettre le lit de la rivière à sa place initiale. C'est idiot car ils vont remuer des tonnes de vase. Il suffit de laisser le lit actuel de la rivière à sa place et de faire des paliers pour oxygéner l'eau. »

Une catastrophe ornithologique

« Le Groupe ornithologique normand a recensé 40 espèces d'oiseaux. Rien n'est prévu pour eux. Il faudrait paysager le site et installer un observatoire des oiseaux. Tous ces travaux vont à l'encontre de la qualité biologique. Il est prévu un ensemencement d'herbes, mais qui va entretenir ? Qui va payer ? Retrouverons-nous le beau paysage qui existait en 1963 avant la construction du barrage ? Ça me révolte. Ça me fâche. Beaucoup le pensent mais ne le disent pas ! On aurait mieux fait d'utiliser cet argent pour protéger les captages d'eau et favoriser l'agriculture biologique. Cet arasement ne sert à rien et en plus, c'est nocif ! »

Quant à l'enquête publique, Mme Labéy la trouve *« bafouée car le commissaire'enquêteur a émis un avis favorable ».*

source et photo:

